



UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE
ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES
Reconnue d'utilité publique par le décret du 24 février 1967

**« Adresse du ministre des Armées à l'UNOR »
dans le cadre la journée de clôture du centenaire de l'UNOR
17 novembre 2022 – École militaire (Paris)**

lu par le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto,
président national de l'Union nationale des officiers de réserve
et des organisations de réservistes (UNOR)

N'ayant malheureusement pas pu se rendre libre pour marquer de sa présence le centenaire de l'UNOR, le ministre des Armées s'est néanmoins adressé à l'assemblée au travers d'un courrier lu en son nom par le président de l'UNOR.

Seul le prononcé fait foi

« Fêter le centième anniversaire de l'Union nationale des officiers de réserve est un moment particulier, je suis heureux de pouvoir adresser ces quelques lignes à toutes celles et à tous ceux qui donnent un peu de leur temps pour leur pays au sein de nos armées, en s'engageant dans la réserve citoyenne et opérationnelle.

C'est d'abord un anniversaire qui me touche personnellement : étant moi-même officier de réserve opérationnelle au sein de la gendarmerie nationale, je sais tout le poids de votre engagement, la fierté que vous avez de porter l'uniforme et le désir profond qui est le vôtre d'être en mesure de servir votre pays le jour venu.

Je mesure évidemment le rôle décisif qu'ont eu les générations d'officiers de réserve qui nous ont précédées dans l'histoire de France. À la place qui est désormais la mienne et avec le parcours de réserviste qui fait mon identité, je perçois le caractère central qu'auront les réservistes de demain, pour que la Nation se renforce face aux menaces qui pèsent sur elle.

Ce centième anniversaire est donc un moment particulier en ce qu'il doit nous permettre de réfléchir à la place que devront avoir les réservistes dans nos armées pour soutenir les efforts de nos militaires et faire grandir les forces morales qui portent nos militaires dans leurs missions de protection de la population et du territoire national.

Raymond Poincaré, premier président de l'UNOR estimait que « les officiers de réserve ont une place et une responsabilité majeures en raison de leur double appartenance, de leurs compétences civiles et militaires et de leur connaissance de la société civile et des Armées. » La pertinence de ce constat ne faiblit pas aujourd'hui, alors que les conflits se font de plus en plus hybrides, nécessitant des compétences dans tous les champs de la conflictualité que sont le cyber, la communication, ou encore l'ingénierie : les contributions des réservistes dans chacun de leurs domaines de compétences deviendront indispensables pour assurer le succès de nos armes.

Si cet anniversaire doit nous permettre de nous questionner sur les formes de l'engagement des réservistes de demain, il doit aussi nous interroger collectivement sur la reconnaissance que la Nation accorde à cet engagement.

La contribution de la réserve citoyenne et opérationnelle se fait de plus en plus indispensable à la bonne continuité des missions confiées aux armées, sans que jamais les réservistes ne faillissent à leur engagement. Le dialogue concernant les conditions d'engagement au sein de la réserve doit donc être mené de manière constructive ; cet anniversaire en est une belle occasion, je sais pouvoir compter sur l'UNOR pour y participer.

Joyeux anniversaire à l'UNOR !

Vive les réserves citoyenne et opérationnelle !

Vive la République et vive la France ! »

Sébastien Lecornu
Ministre des Armées
Officier de réserve opérationnelle
de la gendarmerie nationale